

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Charles Buls, 10 janvier 1885](#)

Jean-Baptiste André Godin à Charles Buls, 10 janvier 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 2 p. (354r, 355r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Buls, 10 janvier 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51685>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 janvier 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Buls, Charles \(1837-1914\)](#)

Lieu de destination Bruxelles (Belgique)

Scripteur / Sriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur le litige opposant la municipalité de Bruxelles et la Société du Familistère de Guise relatif au droit de passage sur la digue du canal de Willebroek. Godin exprime à Buls son désir de terminer le procès et lui demande de solliciter une nouvelle remise du procès auprès du tribunal de Louvain.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Lagneau, J.](#)

Lieux cités

- [Canal de Willebroek \(Belgique\)](#)
- [Louvain \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère 10 janvier 1897

354

À Monsieur Bulo, Bourgmestre
de la ville de Bruxelles.

Monsieur le Bourgmestre :

Ainsi qu'il a eu l'honneur de vous
le dire M. Lagneau de notre usine de
Lacolen, notre intention est d'en terminer
avec le procès que nous soutenons actuel-
lement au sujet de la digue du canal.

Veuillez, je vous prie, faire le
nécessaire pour mettre la personne que
vous choisirez en rapport avec M.
Lagneau chargé de terminer cette
affaire.

M. Lagneau sera à votre disposi-
tion pour le jour que vous lui fixerez,
mais comme il est probable que vous ne
pourrez fixer une entrevue avant le
14^e, date à laquelle doit revenir le
procès à Louvain, je vous prie de bien
vouloir faire demander une nouvelle
remise.

Du moment où nous sommes décidés à reconnaître les droits de la ville, il nous paraît inutile de faire prononcer une condamnation pour une contrevention tombant d'elle-même par suite de l'abandon des droits auxquels nous prétendions de notre côté.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de mon entière considération

Guerin